



Quelques exemples de questions de professionnels

Je ne sais plus quoi proposer dans l'accompagnement de cet enfant, un regard extérieur me serait utile

Je débute dans la passation de tests, serait-il possible de faire une co-passation ?

Quelle orientation pour cet enfant ?

J'ai repéré des signes d'alertes chez un enfant, quel soutien peut-on avoir dans la démarche diagnostique ?

Je souhaiterais des informations au sujet des outils de communication pour des enfants sans langage oral.

J'aimerais animer un groupe d'entraînement aux habiletés sociales, mais je ne sais pas par quoi commencer.

Cet enfant présente de nombreuses recherches sensorielles entravant son quotidien, que puis-je faire ?

Coordonnées

Secrétariat

Permanence téléphonique
le mercredi matin de 9h00 à 12h30



eda35@arass.fr



02 99 38 63 35

Equipe pluridisciplinaire

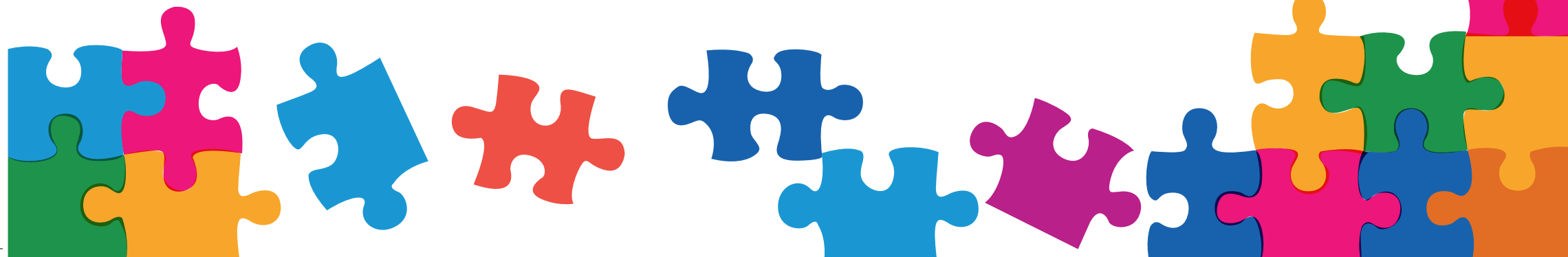
- Médecin psychiatre et coordonnateur – 0,20 ETP
- Coordinatrice – 0,10 ETP
- Psychologues – 1 ETP
- Ergothérapeute – 0,25 ETP
- Orthophoniste – 0,30 ETP
- Educatrice – 0,40 ETP
- Psychomotricienne – 0,40 ETP
- Secrétaire – 0,20 ETP



EQUIPE DEPARTEMENTALE D'APPUI

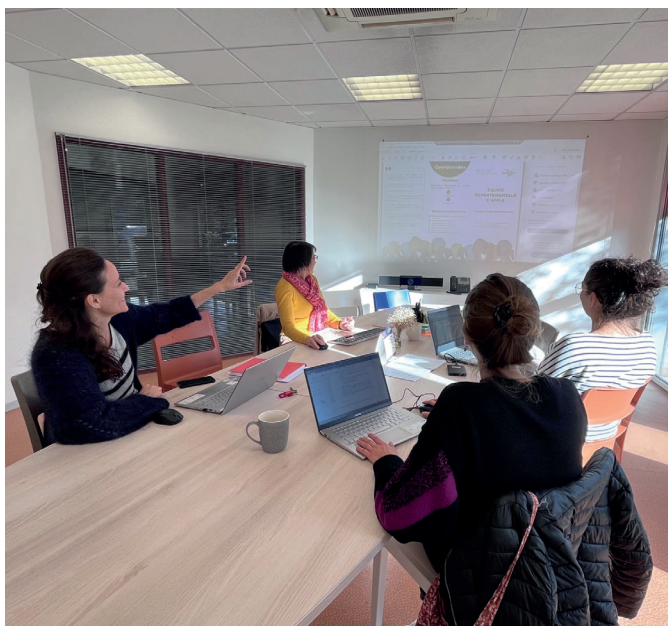
Troubles du Spectre de l'Autisme

Interventions à destination des professionnels des structures de niveau 2 (CMPP, CAMSP, CMP, hôpitaux de jour, professionnels de santé libéraux coordonnés)



Présentation

L'équipe d'appui s'adresse aux équipes de niveau 2 (CAMSP, CMPP, CMP, hôpitaux de jour, professionnels libéraux coordonnés par un médecin) accueillant des enfants ou adolescents de 0 à 18 ans avec un Trouble du Spectre Autistique (TSA) ou une suspicion de TSA. Elle intervient sur l'ensemble du département.



● Pour qui ?

L'EDA intervient uniquement auprès des professionnels travaillant au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

● Comment

Elle n'intervient pas à la place des professionnels mais en appui. Il s'agit d'un échange, d'un partage de pratiques.

L'objectif est de travailler ensemble afin de répondre aux attentes des équipes et si besoin, d'étayer leur pratique en matière de diagnostic et d'accompagnement des personnes présentant un TSA.

● Quand ?

A tout moment de l'accompagnement.

Missions

Information – Sensibilisation

Appui relatif au diagnostic

- Démarche diagnostique
- Utilisation des outils diagnostiques (co-passations, co-analyse des résultats)
- Evaluation fonctionnelle

Appui à la méthodologie de projet personnalisé

Appui relatif à l'accompagnement

- Partage de pratiques
- Choix et mise en place d'outils éducatifs
- Aménagement de l'environnement
- Structuration spatio-temporelle
- Elaboration d'un séquentiel
- Mise en place d'outils de communication
- Groupes d'habiletés sociales
- Prévention, analyse et gestion des comportements-problèmes
- Prêt de matériel

